

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:** Energy Elite Deletion Pen

**N° de produit:** 000001014482

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Stylo correcteur

**Usages déconseillés:** Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant

Agfa Graphics NV  
Septestraat 27  
2640 Mortsel  
Belgique

**Téléphone:** +32 3 4442111  
**Télécopie ::** +32 3 4447094

**E-mail:** electronic.sds@agfa.com

#### Fournisseur national

Agfa Graphics NV  
Septestraat 27  
2640 Mortsel  
Belgique

**Téléphone:** +32 3 4442111

**E-mail:** electronic.sds@agfa.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone en cas d'urgence : +32 3 4443333 (24h/24h)

Centre Antipoisons : +32 70 245245

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.**

#### Dangers pour la Santé

Toxicité aiguë (Ingestion)

Catégorie 4

H302: Nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée	Catégorie 1A	H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	H318: Provoque des lésions oculaires graves.
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique	Catégorie 3	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## 2.2 Éléments d'Étiquetage

**Contient:** acide formique ... %  
#-butyrolactone



**Mentions d'Avertissement:** Danger

**Déclaration(s) de risque:** H302: Nocif en cas d'ingestion.  
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Organes cibles:** #-butyrolactone effets narcotiques

### Conseils de Prudence

**Prévention:** P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Intervention:** P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

**Stockage:** P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**2.3 Autres dangers** Ne remplit pas les critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) Ne remplit pas les critères vPvB (très persistant/très bioaccumulable)

## SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

**Informations générales:** Aucune information disponible.

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
acide formique ... %	50 - <100%	64-18-6	200-579-1	01- 2119491174- 37-XXXX	Aucune information disponible.	#
#- butyrolactone	25 - <50%	96-48-0	202-509-5	02- 2119471839- 21-0002	Aucune information disponible.	

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

# # Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

#### Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
acide formique ... %	Skin Corr.: 1A: H314 Skin Corr.: 1A: H314 Eye Dam.: 1: H318	Note B
#-butyrolactone	Acute Tox.: 4: H302 Eye Dam.: 1: H318 STOT SE: 3: H336	

CLP: Règlement n° 1272/2008

## SECTION 4 : Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

**Inhalation:** Transporter à l'air frais.

**Contact oculaire:** Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.

**Contact avec la Peau:** Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau à l'eau et au savon après l'achèvement du travail.

**Ingestion:** Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.  
Rincer la bouche.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Voir également la rubrique 11 pour en savoir davantage sur les dangers pour la santé.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Dangers:** Aucune information disponible.

**Traitement:** Les symptômes peuvent être à retardement.

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie****Dangers d'Incendie  
Généraux:**

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**5.1 Moyens d'extinction  
Moyens d'extinction  
appropriés:**

Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

**Moyens d'extinction  
inappropriés:**

Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes.

**5.2 Dangers particuliers  
résultant de la substance  
ou du mélange:**

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

**5.3 Conseils aux pompiers  
Procédures spéciales de  
lutte contre l'incendie:**

Aucune information disponible.

**Équipement de protection  
spécial pour le personnel  
préposé à la lutte contre le  
feu:**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

**SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****6.1 Précautions individuelles,  
équipement de protection et  
procédures d'urgence:**

Porter un équipement de protection individuelle. Porter un équipement de protection avant d'entrer dans la zone de danger.

**6.2 Précautions pour la  
Protection de  
l'Environnement:**

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**6.3 Méthodes et matériel de  
confinement et de  
nettoyage:**

Absorber le déversement avec de la vermiculite ou toute autre matière inerte, puis placer dans un récipient à déchets chimiques. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure.

**6.4 Référence à d'autres  
sections:**

Endiguer pour élimination ultérieure. Empêcher tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.

**SECTION 7 : Manipulation et stockage:****7.1 Précautions à prendre pour  
une manipulation sans  
danger:**

Ne pas goûter ni avaler. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:** Conserver à l'écart des matières incompatibles.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de Contrôle

#### Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	type	Valeurs Limites d'Exposition		Source
acide formique ... %	TWA	5 ppm	9 mg/m <sup>3</sup>	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE (12 2009)
	TWA	5 ppm	9,5 mg/m <sup>3</sup>	Belgique. Valeurs limites d'exposition (04 2014)
	STEL	10 ppm	19 mg/m <sup>3</sup>	Belgique. Valeurs limites d'exposition (04 2014)

#### Valeurs Limites Biologiques

Aucun(e).

#### Valeurs de DNEL

Composant critique	type	Voie d'exposition		Remarques
acide formique ... %	Population en général	inhalation	9,5 mg/m <sup>3</sup>	Irritant pour les voies respiratoires.
	Population en général	inhalation	3 mg/m <sup>3</sup>	Irritant pour les voies respiratoires.
	Travailleurs	inhalation	19 mg/m <sup>3</sup>	Irritant pour les voies respiratoires.
	Travailleurs	inhalation	9,5 mg/m <sup>3</sup>	Irritant pour les voies respiratoires.
#-butyrolactone	Travailleurs	Cutané	19 mg/kg	Toxicité à des doses répétées
	Travailleurs	inhalation	130 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité à des doses répétées
	Population en général	Cutané	8 mg/kg	Toxicité à des doses répétées
	Population en général	inhalation	340 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité aiguë
	Population en général	Oral	8 mg/kg	Toxicité à des doses répétées
	Travailleurs	inhalation	958 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité aiguë
	Population en général	inhalation	28 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité à des doses répétées

#### Valeurs de PNEC

Composant critique	Milieu environnemental		Remarques
acide formique ... %	Aquatique (eau de mer)	0,2 mg/l	
	Sédiments marins	1,34 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	2 mg/l	

	Station d'épuration des eaux usées	7,2 mg/l	
	sédiment d'eau douce	13,4 mg/kg	
	Aquatique (rejets intermittents)	1 mg/l	
	terre	1,5 mg/kg	
#-butyrolactone	Station d'épuration des eaux usées	452 mg/l	
	terre	0,014683 mg/kg	
	sédiment d'eau douce	0,24 mg/kg	
	Aquatique (rejets intermittents)	0,56 mg/l	
	Sédiments marins	0,02 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,056 mg/l	
	Aquatique (eau de mer)	0,0056 mg/l	

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Contrôles Techniques

Assurer une ventilation efficace.

### Appropriés:

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Informations générales:

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

#### Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité à protection intégrale. EN 166.

#### Protection de la peau

##### Protection des Mains:

Porter des gants de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures.(EN374) Porter des gants de protection chimique en cas de contact prolongé ou répété. Caoutchouc butyle. Épaisseur du gant: > 0,70 mm Temps de pénétration: > 480 min Risque d'éclaboussures : Caoutchouc nitrile. Les gants les plus appropriés sont ceux en nitrile, mais le liquide peut pénétrer dans les gants. Par conséquent, il faut changer de gants souvent. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants, qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

##### Autres:

Vêtements de sécurité : vêtements de protection à manches longues EN13688

#### Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (EN14387). Demander l'avis du superviseur le plus proche.

#### Mesures d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

Contrôles  
environnementaux:

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect**

État:	liquide
Forme:	liquide
Couleur:	Incolore.
Odeur:	Odeur piquante
Seuil olfactif:	
pH:	Non applicable
Point de congélation:	< 0 °C (Littérature.)
Point d'ébullition:	> 100 °C (Littérature.)
Point d'éclair:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz):	Non inflammable
Limite supérieure d'inflammabilité (%):	
Limite inférieure d'inflammabilité (%):	
Pression de vapeur:	Donnée non disponible
Tension de vapeur (air = 1):	Donnée non disponible
Densité relative:	1,10 (20 °C) (Littérature.)
<b>Solubilités</b>	
Solubilité dans l'eau:	Donnée non disponible
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Donnée non disponible
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
Viscosité:	Donnée non disponible
Propriétés explosives:	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes:	Aucune information disponible.

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.2 Stabilité Chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Aucune information disponible.
10.4 Conditions à Éviter:	Éviter tout chauffage ou contamination.
10.5 Matières Incompatibles:	Aucune information disponible.

**10.6 Produits de  
Décomposition  
Dangereux:**

En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

**SECTION 11 : Informations toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables**

**Inhalation:** L'inhalation est la principale voie d'exposition. À concentration élevée, les vapeurs, émanations ou brouillards peuvent être irritants pour le nez, la gorge et les muqueuses.

**Ingestion:** Nocif en cas d'ingestion.

**Contact avec la Peau:** Modérément irritant pour la peau en cas d'exposition prolongée.

**Contact oculaire:** Le contact oculaire est possible ; il doit être évité.

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Ingestion**

**Produit:** ATEmix: 924,51 mg/kg

**Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... % LD 50 (Rat): 730 mg/kg

#-butyrolactone LD 50 (Rat): 1.540 mg/kg

**Contact avec la peau**

**Produit:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

**Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... % LD 50 (Rat): > 2.000 mg/kg

#-butyrolactone LD 50 (Cobaye): 5.640 mg/kg

**Inhalation****Produit:****Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... % LC 50 (Rat, 4 h): 7,4 mg/l

#-butyrolactone LC 50 (Rat, 4 h): > 5,1 mg/l

**Toxicité à dose répétée****Produit:** Aucune information disponible.**Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... %  
LOAEL (Dose la plus faible avec effet toxique observé)  
(Souris(Femelle), inhalation): 0,122 mg/l  
NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(Féminin, Masculin),  
Oral, 52 Weeks): 400 mg/kg  
LOAEL (Dose la plus faible avec effet toxique observé) (Rat(Féminin,  
Masculin), inhalation): 1,2 mg/l  
NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Souris(Féminin, Masculin),  
inhalation): 0,062 mg/l  
LOAEL (Dose la plus faible avec effet toxique observé) (Rat(Féminin,  
Masculin), inhalation): 0,244 mg/l

#-butyrolactone  
NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(Mâle), Oral, 13 Weeks):  
225 mg/kg  
NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Souris(Féminin, Masculin),  
Oral, 13 Weeks): 525 mg/kg  
NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(Femelle), Oral, 13  
Weeks): 450 mg/kg

**Corrosion ou Irritation de  
la Peau:****Produit:** Aucune information disponible.**Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... %  
Aucune information disponible.  
#-butyrolactone  
in vivo (Lapin): Non irritant

**Blessure ou Irritation****Grave des Yeux:****Produit:** Provoque des lésions oculaires graves.**Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... %  
Aucune information disponible.  
#-butyrolactone  
in vivo (Lapin, 24 - 72 hrs): Category 1 EU

**Sensibilisation****Respiratoire ou Cutanée:****Produit:** Aucune information disponible.**Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... %  
Aucune information disponible.  
#-butyrolactone  
Aucune information disponible.

**Mutagenicité des Cellules Germinales****In vitro****Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... %      Aucune information disponible.  
#-butyrolactone      Aucune information disponible.

**In vivo**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... %      Aucune information disponible.  
#-butyrolactone      Aucune information disponible.

**Cancérogénicité**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... %      Aucune information disponible.  
#-butyrolactone      Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... %      Aucune information disponible.  
#-butyrolactone      Aucune information disponible.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... %      Aucune information disponible.  
#-butyrolactone      Aucune information disponible.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... %      Aucune information disponible.  
#-butyrolactone      Aucune information disponible.

**Organes cibles:**

#-butyrolactone      effets narcotiques

**Risque d'Aspiration**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... %      Aucune information disponible.  
#-butyrolactone      Aucune information disponible.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aiguë

##### Poisson

**Produit:** Aucune information disponible.

##### Substance(s) spécifiée(s)

acide formique ... % LC 50 (Danio rerio, 96 h): 130 mg/l (Static) Interpréter  
 #-butyrolactone LC 50 (Leuciscus idus, 96 h): 318 mg/l (Static) résultat expérimental

##### Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Aucune information disponible.

##### Substance(s) spécifiée(s)

acide formique ... % CE50 (48 h): 540 mg/l (Static) Interpréter  
 #-butyrolactone CE50 (48 h): > 500 mg/l (Static) résultat expérimental

#### Toxicité chronique

##### Poisson

**Produit:** Aucune information disponible.

##### Substance(s) spécifiée(s)

acide formique ... % Aucune information disponible.  
 #-butyrolactone Aucune information disponible.

##### Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Aucune information disponible.

##### Substance(s) spécifiée(s)

acide formique ... % Aucune information disponible.  
 #-butyrolactone Aucune information disponible.

#### Toxicité pour les plantes aquatiques

**Produit:** Aucune information disponible.

##### Substance(s) spécifiée(s)

acide formique ... % Aucune information disponible.  
 #-butyrolactone Aucune information disponible.

### 12.2 Persistance et Dégradabilité

#### Biodégradation

**Produit:** Aucune information disponible.

##### Substance(s) spécifiée(s)

acide formique ... % Aucune information disponible.

#-butyrolactone                      Aucune information disponible.

**Rapport DBO/DCO**

**Produit**                                      Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... %                      Aucune information disponible.

#-butyrolactone                              Aucune information disponible.

**12.3 Potentiel de Bioaccumulation**

**Produit:**                                      Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

acide formique ... %                      Aucune information disponible.

#-butyrolactone                              Aucune information disponible.

**12.4 Mobilité dans le Sol:**                      Aucune information disponible.

**Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement**

acide formique ... %                      Aucune information disponible.

#-butyrolactone                              Aucune information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations**

**PBT et VPVB:**                              Ne remplit pas les critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) Ne remplit pas les critères vPvB (très persistant/très bioaccumulable)

acide formique ... %                      Aucune information disponible.

#-butyrolactone                              Aucune information disponible.

**12.6 Autres Effets Néfastes:**                      Aucune information disponible.

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Informations générales:**                      Considérations relatives à l'élimination (y compris l'élimination des récipients ou emballages contaminés) Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

**Méthodes d'élimination:**                      Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales.

**SECTION 14 : Informations relatives au transport**

**ADR**

14.1 Numéro ONU:                              Non réglementé.

14.2 Nom d'Expédition des Nations                      Non réglementé.

Unies:

14.3 Classe(s) de Danger pour le                      Non réglementé.

Transport

- 14.4 Groupe d'Emballage: Non réglementé.  
14.5 Dangers pour L'environnement: Non réglementé.  
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non réglementé.

**RID**

- 14.1 Numéro ONU: Non réglementé.  
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: Non réglementé.  
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport: Non réglementé.  
14.4 Groupe d'Emballage: Non réglementé.  
14.5 Dangers pour L'environnement: Non réglementé.  
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non réglementé.

**IMDG**

- 14.1 Numéro ONU: Non réglementé.  
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: Non réglementé.  
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport: Non réglementé.  
14.4 Groupe d'Emballage: Non réglementé.  
14.5 Dangers pour L'environnement: Non réglementé.  
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non réglementé.

**IATA**

- 14.1 Numéro ONU: Non réglementé.  
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: Non réglementé.  
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport: Non réglementé.  
14.4 Groupe d'Emballage: Non réglementé.  
14.5 Dangers pour L'environnement: Non réglementé.  
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non réglementé.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:**  
non applicable.

**SECTION 15 : Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:****Règlements UE**

**Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone:** aucune

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: aucune

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation: aucune

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.: aucune

Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.: aucune

Directive 96/82/CE (Seveso II) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses: aucune

RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants: aucune

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
acide formique ... %	64-18-6	60 - 70%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

## SECTION 16 : Autres informations

Informations de révision: Sans objet.Sans objet.

Principales références de la littérature et sources de données: Fiche de données de sécurité du fournisseur.  
ECHA

### Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Informations de formation: Aucune information disponible.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.**

Acute Tox. 4, H302  
Skin Corr. 1A, H314  
Eye Dam. 1, H318  
STOT SE 3, H336

**AUTRES INFORMATIONS:**

Ce produit n'est pas fabriqué par Agfa. L'information contenue dans la présente Fiche de Sécurité est fournie par le fabricant.

**Date de Publication:**

14.03.2016

**FDS n°:****Avis de non-responsabilité:**

Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.